

# Charte pour le Bureau National 2004-2006

Liste conduite par Philippe GUITTET

La liste présentée et conduite par Philippe Guittet se réfère aux valeurs et aux objectifs qui fondent le syndicalisme majoritaire des personnels de direction. Les femmes et les hommes qui la composent, originaires d'horizons différents, exerçant tous dans leur établissement, adoptent et cosignent la présente charte.

## LE CHOIX D'UN SYNDICALISME COMBATIF ET CONSTRUCTIF

**La loyauté, la solidarité, le travail d'équipe et l'élaboration collégiale de la décision fondent les principes du travail du bureau national. En mettant en œuvre les mandats démocratiquement votés dans les instances, le bureau national permettra d'assurer une politique fidèle aux aspirations de la profession très largement rassemblée dans le SNPDEN.**

Nous participerons aux instances de l'UNSA-Education tout en cherchant les convergences, au delà des appartenances, avec les fédérations et les syndicats qui le souhaitent. Lors des luttes pour une approche équitable de la réforme des

retraites, notre syndicat a été un soutien inflexible de sa fédération, notamment dans le rapprochement interfédéral. Mais nous devons aussi nous assigner pour objectif d'occuper pleinement notre place spécifique dans le système éducatif, de valoriser notre rôle d'expert, dans le cadre national et international. C'est notamment le cas au sein des organisations syndicales européennes où il est essentiel d'être activement présent car là se joue une partie de notre avenir professionnel. Ce rôle nécessite que notre syndicat dégage les moyens pour continuer à être un producteur d'idées, vivifie des réseaux de correspondants académiques afin d'alimenter la réflexion nationale à

partir de celle des académies et des départements. Une politique de communication adaptée et évolutive est un vecteur nécessaire: il faut poursuivre de pair la réflexion sur l'usage des nouveaux outils de communication et notre effort autour de la revue *Direction*.

L'action vigoureuse de formation des adhérents, des responsables du syndicat et des élus aux commissions paritaires sera poursuivie: c'est un axe prioritaire. Le SNPDEN devra mobiliser toute la profession pour gagner les élections professionnelles de décembre 2005, un enjeu pour le SNPDEN, mais aussi pour les personnels de direction chefs et adjoints.

## FAIRE VIVRE LE PROTOCOLE

**Après la mission Blanchet, l'élaboration du «statut de l'an 2000», la signature du Protocole, l'action du SNPDEN a permis, seule, des avancées sans précédent en terme de carrière, jeté les bases d'un métier d'encadrement clairement défini et construit une approche cohérente de nos fonctions de direction. Pour la première fois, un référentiel définit**

**notre métier. Un nouveau statut créant un corps unique à trois classes, a considérablement augmenté les promotions, aligné les indemnités, revalorisé celles des adjoints et rationalisé le classement des établissements.**

Mais ce statut devra encore progresser par une amélioration du pyramidage des classes, une nouvelle approche

de la part de rémunération liée au classement des établissements, une ouverture de la NBI, une meilleure rémunération des adjoints.

Au-delà, l'insertion des parcours des personnels de direction dans la haute fonction publique devra être explorée. Le combat pour une évaluation transparente n'est pas terminé: cela constitue la clef d'une gestion

Un bureau national solidaire et résolu pour

Un SNPDEN de propositions, de contestation et d'action

Un SNPDEN démocratique, et uni dans sa détermination

Un SNPDEN :

- aux valeurs laïques réaffirmées
- attaché à la promotion d'un service public d'éducation renoué et à celle des personnels de direction actifs et retraités
- attentif à l'évolution de la société
- partie prenante de la construction d'une Europe sociale.

# Préparation du congrès de Toulon : Liste du Bureau National conduite par Philippe GUITTET

## PROVISEURS

**Patrick FALCONNIER**  
(Toulouse)



Étudiant à Nice, nommé professeur certifié d'histoire au lycée Camille Sée de Colmar où il enseigne 12 ans. Lauréat du premier concours des personnels de direction, adjoint de collège, de lycée, puis chef, 5 ans, du LP Monteil de Colomiers et depuis 2 ans, proviseur du lycée Michelet à Montauban. Parallèlement, ses activités syndicales, dès 1989 au SNPDES, l'amènent à siéger au CSA, au CSN, à être secrétaire départemental de l'Aveyron, avant d'entrer au bureau national en 1998 et de se voir confier au congrès de Toulouse en 2000 la responsabilité de la commission carrière. Dans ses loisirs, ses voyages, dans la gastronomie, Patrick, 51 ans, recherche la couleur, un sujet qui l'intéresse.

**Philippe GUITTET**  
(Paris)



Enseignant en sciences économiques, a passé le premier concours de personnel de direction en 1988. Proviseur adjoint au Mans pendant cinq ans, puis en 1994 proviseur par anticipation pour suivre la construction du lycée d'Allonnes (72). En 1998, proviseur d'un lycée polyvalent avec SEP à Paris puis depuis 2002, proviseur du lycée Bessières. SD de la Sarthe, puis membre du bureau national en décembre 1993 ; responsable de la commission carrière puis de la vie professionnelle de 1994 à 1998, a participé activement comme secrétaire général adjoint aux négociations du protocole et du statut. Secrétaire général depuis le congrès de Nantes. Lecteur assidu de la presse, occupe ses loisirs au cinéma et de manière plus ponctuelle à l'opéra et au théâtre. Amoureux de la mer et notamment de l'océan Atlantique.

**Jean-Claude LAFAY**  
(Paris)



Membre du bureau national depuis 2002, j'y ai été notamment chargé du suivi des classes post-baccalauréat et de l'enseignement supérieur, après avoir participé dès l'origine aux travaux du groupe national CPGE ; j'ai participé, par ailleurs, aux travaux de la cellule juridique. Professionnellement, après

une dizaine d'années d'enseignement en collège, à La Roche-sur-Yon (Vendée), à Thiais (Val-de-Marne) et à Paris, j'ai été principal puis proviseur au Blanc Mesnil (Seine-Saint-Denis) de 1987 à 1995, puis à Paris de 1995 à 1998 (cité scolaire) et, depuis 1998, au lycée Saint-Louis.

**Philippe MARIE**  
(Versailles)



Historien de formation. Personnel de direction depuis 1981. Francilien et Versailles fidèle. Principal à Saint-Ouen l'Aumône (95) jusqu'en 1991 puis proviseur du lycée Jules Verne de Cergy-le-Haut (95) jusqu'en 2000 et depuis cette date, proviseur du lycée Van Gogh d'Erment (95). Secrétaire départemental du 95 de 1988 à 2000, Au BN depuis 1994. D'abord responsable de la commission «responsabilité et sécurité» puis de la commission métier. Secrétaire général adjoint depuis 2002 et coordonnateur des commissaires paritaires nationaux. Ses hobbies : les randonnées en montagne, le théâtre, le cinéma, la lecture... et ses récents petits-fils.

**Donatelle POINTEREAU**  
(Créteil)



Certifiée de lettres modernes. Proviseure de lycée professionnel en 1990 puis proviseur adjoint de lycée, principal de collège, elle est maintenant proviseur du lycée d'Arsonval à St-Maur-des-Fossés (94). Responsable du SNES, rédactrice en chef de l'US pendant quatre ans, a rejoint le SNPDEN (SNPDLP à l'époque). Commissaire paritaire académique, secrétaire départementale du Val-de-Marne puis secrétaire académique adjointe. Actuellement commissaire paritaire nationale et membre du bureau national, responsable des questions internationales. A occupé les fonctions de secrétaire fédérale à l'éducation à l'UNSA-Éducation. Ses passe temps : ses amis, le cinéma, le théâtre, les concerts, les voyages et... la lecture et le jogging, indispensables.

**Hélène RABATE**  
(Versailles)



Proviseure du lycée Evariste Galois de Sartrouville (78), secrétaire nationale de la commission éducation et pédagogie du bureau national depuis 2002. Professeure de lettres puis à partir de 1989 proviseur-adjoint, principal et proviseur dans l'académie de Dijon avant de rejoindre l'académie de Versailles. Passe temps : lecture, théâtre, cinéma.

**Philippe TOURNIER**  
(Lille)



48 ans, a enseigné l'histoire et la géographie à Créteil puis à Lille. Devenu personnel de direction en 1988, il a été proviseur-adjoint, principal d'un collège en ZEP (1992), puis proviseur d'une cité scolaire à Hazebrouck (1995). Il dirige le lycée Guy Mollet d'Arras depuis la rentrée 1999. Après avoir participé à la naissance du SNPDEN au congrès de Clermont-Ferrand, Philippe Tournier a été secrétaire départemental du Pas-de-Calais de 1992 à 1995 puis secrétaire académique de Lille de 1996 à 2001. Secrétaire national chargé de la commission «Éducation & pédagogie» (2000-2002), il est un des secrétaires généraux adjoints depuis le congrès de Nantes.

**Philippe VINCENT**  
(Rennes)



Né à Brest en 1957, marié et père de trois enfants. Proviseur de la cité scolaire de Combourg (35) collège et lycée depuis septembre 2002. Institututeur, après ENG, de 1977 à 1983, PEGC lettres/HG de 1983 à 1988, certifié d'histoire-géographie de 1988 à 1993. Lauréat du concours des personnels de direction de 1993. Principal adjoint du collège de Lannion de 1993 à 1997, principal du collège de Plancoët de 1997 à 2002. Syndiqué au SNPDEN depuis 1993, secrétaire départemental des Côtes d'Armor de 2000 à 2002, membre du CSA de l'académie de Rennes depuis 1998, membre du bureau national et de la commission métier depuis mai 2002. Principaux loisirs : lecture, course à pieds (7 marathons) et cyclotourisme.

## PROVISEURS ADJOINTS

**Joël LAMOISE**  
(Nancy-Metz)



Après 12 années passées comme enseignant en mathématiques, j'ai accepté de faire fonction d'adjoint dans un lycée professionnel. Reçu au concours de personnel de direction en 2001, j'ai alors débuté ma carrière comme adjoint au lycée général et technologique Louis Majorelle de Toul en Meurthe et Moselle, où je ferai en septembre 2004 ma quatrième rentrée. Adhérent au SNPDEN dès mes débuts dans le métier, je suis actuellement membre du Bureau académique de Lorraine. En dehors de mes activités professionnelles et syndicales, je consacre du temps à mes deux filles et je m'intéresse à l'informatique, à la lecture et à la musique.

**Claudie NOULIN-CHAGVARDIEFF**  
(Aix-Marseille)



50 ans. Ancienne élève de l'École Normale Supérieure de Fontenay aux Roses, professeur de SVT avant de passer le concours de Personnel de Direction il y a dix ans. Principale adjointe, puis actuellement Proviseure adjointe du lycée Péric à Marseille, je participe à l'animation des commissions pédagogie du Bassin Marseille-centre. Au SNPDEN, élue au Bureau des Bouches du Rhône, au CSA de l'Académie d'Aix-Marseille et au CSN (commission pédagogie), je suis aussi Commissaire Paritaire Académique. Passe-temps : entre le travail et les petits loups devenus grands mais toujours affamés, il ne me reste que peu de temps pour avancer un point de broderie ou cultiver mes rosiers !

## PROVISEURS DE LP

**Alain GUICHON**  
(Besançon)



Membre du Bureau national et trésorier du SNPDEN depuis 1995, Alain Guichon a fait toute sa carrière en lycée professionnel. Personnel de direction depuis 1984, il est nommé comme proviseur adjoint en lycée professionnel d'Obernai (67) avant d'obtenir en 1990 le poste de proviseur du lycée professionnel Pontarcher à Vesoul (70). Il a été membre de la CAPN des censeurs de lycées professionnels et membre de CAPA depuis une douzaine d'années.

**Alain VERVAEKE**  
(Strasbourg)



Né en 1951, après l'École Normale d'instituteurs de Colmar, et le centre de formation de PEGC de Strasbourg, j'ai enseigné les mathématiques et les sciences physiques de 1972 à 1986. En 1986, je deviens principal adjoint du collège d'Illzach, et adhère immédiatement au SNPDES. Après avoir occupé deux postes de principal en ZEP, à Colmar et Mulhouse, je suis proviseur du lycée professionnel commercial Roosevelt, avec un CFA public annexé depuis la rentrée 2003. Secrétaire départemental du Haut Rhin depuis 1999, membre du CSN, commissaire paritaire académique, je fais partie de la commission permanente auprès du recteur. Parmi mes passe-temps : la menuiserie, la lecture, la musique classique et l'engagement dans le domaine associatif. Marié et père de 3 enfants majeurs, je suis passionné par la Bretagne et la mer.



**PROVISEUR ADJOINT DE LP**

**Amadou SIMAL**  
(Reims)



Né en 1951, marié et père de trois enfants, Professeur certifié puis agrégé, j'ai enseigné les mathématiques durant 15 ans au lycée Pierre Bayle à Sedan (08), où, pendant quelques années, j'ai animé la section locale du SNES. J'ai intégré le corps des personnels de direction à la rentrée 1998 sur un poste de proviseur adjoint de lycée. Actuellement, je suis proviseur adjoint de lycée professionnel au LP Louis Armand à Vivier-Au-Court (Ardennes). Depuis septembre 1998, je suis adhérent au SNPDEN et membre du bureau départemental. J'ai été élu au CSA de l'académie de Reims en octobre 2003

**DIRECTRICE D'EREA**

**Catherine DAUNY**  
(Bordeaux)



Née en 1954, mariée, 2 enfants. 29 ans au service de l'enseignement adapté et éducation spécialisée dont 15 ans de direction. Actuellement directrice du lycée d'enseignement adapté pour handicapés moteurs à Eysines (33), et membre du CSA Aquitaine. Parallèlement, encadrement de la formation générale de professeurs stagiaires pour l'UUFM. Mon temps libre: lecture, cinéma, opéra, jardinage et marche.

**PRINCIPAUX**

**Anne BERGER**  
(Dijon)



Personnel de direction, principale de collège depuis 1986, dans 4 collèges successifs, en Franche Comté, puis en Bourgogne. Actuellement à Is sur Tille (21). Après avoir enseigné l'histoire et la géographie, puis être devenue documentaliste. Très impliquée dans des actions de formation et la politique culturelle de l'éducation nationale. Syndicaliste depuis toujours : SNES académique, puis SNPDES et SNPDEN ; commissaire paritaire, et membre du bureau national depuis 1998, Secrétaire générale adjointe depuis 2002. Mes loisirs sont tournés vers la découverte de l'Histoire et du patrimoine. Je profite pleinement de la saison musicale de l'auditorium de Dijon, participe à l'organisation des «folkloriades» de Dijon, et quand le temps me le permet, je chasse mon «stress» en brochant.

**Pascal BOLLORE**  
(Créteil)



Principal d'un collège de Seine-Saint-Denis, en zone d'éducation prioritaire, Pascal Bolloré a exercé dans les académies de Rennes, Orléans-Tours et Versailles, avant de rejoindre celle de Créteil. Ancien CPE, engagé depuis plus de 10 ans dans des fonctions de direction, il est lauréat du concours de recrutement de 1998. Diplômé de droit public, il participe également depuis plusieurs années, aux travaux de la cellule juridique nationale du SNPDEN. Profondément attaché à sa Bretagne natale, il aime aussi les îles méditerranéennes, l'art contemporain et la musique baroque.

**Claire CHAUCHARD**  
(Grenoble)



Professeur de lettres classiques en collège et en lycée puis devenue personnel de direction en 1999. D'abord été adjointe du plus petit collège de l'Isère puis principale du collège Marcel Bouvier aux Abrets. J'ai adhéré au SNPDEN alors que j'étais stagiaire, pour rompre la solitude inhérente à la fonction, et participer à une réflexion collective sur le métier. Membre du bureau départemental de l'Isère commissaire paritaire académique et membre de la « conférence des personnels de direction ». Depuis septembre 2003, secrétaire départementale de l'Isère. J'ai animé pendant 10 ans un projet culturel pour permettre à des jeunes défavorisés de la banlieue grenobloise, à leurs parents et aux personnels du lycée d'accéder au spectacle vivant.

**Christine LEGAY**  
(Lyon)



Professeure d'économie-gestion en lycée technique pendant une vingtaine d'années, j'ai passé les concours en 1994. Nommée en septembre 1995, proviseure adjointe au lycée technique Benoît Fourneyron. Depuis 1999, membre du bureau départemental de la Loire, du CSA de Lyon dont je suis la secrétaire administrative et par ailleurs suppléante au CSN. Commissaire paritaire académique depuis octobre 1998. J'ai participé aux travaux des congrès de Toulouse et de Nantes. Mes principaux passe-temps : la lecture, le théâtre (que j'ai pratiqué de longues années dans une troupe d'amateurs comme régisseuse son et lumière), le jardinage dans ma maison ardéchoise (avec une prédilection très forte pour la culture des rosiers).

**Catherine PETITOT**  
(Nice)



Née en 1953 à Nice, j'ai deux enfants. Principale du collège André Léotard à Fréjus en ZEP, personnel de direction depuis 1999 j'étais au préalable principale adjointe à La Farlède. Adhérente au SNPDEN dès mon entrée en fonction j'ai été élue au bureau départemental du Var et au CSA en 2002. Membre du bureau national depuis le congrès de Nantes et commissaire paritaire nationale Certifiée de mathématiques j'ai longtemps enseigné en ZEP à Nice où j'étais également formatrice à la Mafpen. J'aime le soleil, la mer et l'opéra.

**Colette PIERRE**  
(Nantes)



Nantaise d'origine, j'ai effectué dans cette ville des études littéraires avant d'être nommée conseillère d'éducation puis CPE dans un lycée professionnel de la banlieue d'Angers. Personnel de direction depuis 1994, successivement proviseur-adjoint de LGT à Tourcoing puis principal de collège en Mayenne, j'ai acquis la conviction que la rénovation de notre système éducatif ne peut se faire sans une implication réelle des acteurs de terrain. Aussi me suis-je retrouvée, naturellement, dans le SNPDEN, parce qu'il sait aussi être instance de réflexion. J'y ai pris progressivement quelques responsabilités. Je profite, par ailleurs, des moments de liberté que nous laisse le métier pour lire, marcher ou voyager.

**Jocelyne PIONNIER**  
(Lille)



Professeure de lettres-histoire, je me suis toujours impliquée dans de nombreux projets pédagogiques transdisciplinaires. J'ai également participé à la réalisation de plusieurs manuels scolaires. Nommée proviseur adjoint en LP en 1997, j'ai rapidement adhéré au SNPDEN et rejoint le bureau départemental du Nord. Depuis 2001, principal de collège classé en REP, correspondant de secteur, membre de la CAPA. Je me suis également engagée depuis septembre 2003 dans la vie d'un quartier lillois, d'où provient la majorité des élèves, en tant que conseiller de quartier. Il est important pour moi d'être à l'écoute des autres, de me retrouver dans la défense du service public, de participer à la réflexion syndicale dans le cadre de l'évolution et de la défense de notre métier.

**Michel RICHARD**  
(Versailles)



Après un début de carrière dans les fonctions de conseiller principal d'éducation, je suis devenu personnel de direction en 1988, pour y exercer les fonctions d'adjoint puis de chef d'établissement dans un collège classé ZEP. Établissement sensible et plan violence. A cette même époque, j'ai adhéré au SNPDES. Successivement, membre du bureau départemental, puis du CSA, commissaire paritaire académique en décembre 1991. Membre du CSN depuis 1997, au congrès de Toulouse en mai 2000, j'ai intégré le bureau national. Depuis le congrès de Nantes, j'assume les responsabilités de secrétaire national en charge de la commission métier. Actuellement, j'exerce les fonctions de principal dans un collège de type «centre ville» de l'académie de Versailles.

**PRINCIPAUX ADJOINTS**

**Laurence COLIN**  
(Orléans-Tours)



39 ans, d'abord institutrice puis professeur d'anglais. Depuis septembre 2000, principale adjointe au collège Pasteur, à La Chapelle-Saint-Mesmin, dans la banlieue d'Orléans. Je m'occupe aussi de la mise en place et du suivi, dans le Loiret, des dispositifs relais. D'abord adhérente au SNI-PECG, puis au SNES, et depuis 2000, au SNPDEN où j'ai rejoint le bureau départemental. Depuis cette année, membre du bureau académique, du CSA et du CSN. Dès que j'ai un peu de temps, je m'occupe de mes trois enfants et de mon mari, je lis et fais du sport pour évacuer toute la tension engendrée par notre métier.

**Bernard DESLIS**  
(Nantes)



Après avoir milité plus de 10 ans au SNI-PEGC, Bernard, devenu personnel de direction en 1982, a fait l'essentiel de sa carrière dans ce corps dans la ville du Mans comme principal ou adjoint, il est actuellement principal adjoint au collège Le Villaret au Mans depuis 8 ans. Membre du SNPDES puis du SNPDEN, il entre au bureau national en 1990. Il est élu commissaire paritaire national en 1991 il effectue deux mandats. Secrétaire administratif du BN, il est aussi membre du groupe de travail national «classement des établissements». Dans le temps qui lui reste libre, il continue à militer à l'Autonome de Solidarité ou dans des Associations de Montagne. Il consacre ses vacances en famille, à la montagne: alpinisme, ski, escalade, VTT...

**Alain VAL**  
(Poitiers)



Mon expérience du fonctionnement d'un établissement scolaire, dans sa dimension éducative et administrative, est consécutive aux années passées dans le domaine de la vie scolaire puis dans les fonctions de principal adjoint. Négocier, adapter son comportement à des situations diverses, tout en sachant faire valoir ses conceptions, et développer à l'égard de tous les partenaires une communication loyale et sereine, restent une préoccupation constante tant au niveau professionnel qu'au niveau syndical. Syndiqué depuis 1987, commissaire paritaire académique depuis 1993, secrétaire départemental de 1996 à 2000, membre du BN depuis 2000. Les activités professionnelles, syndicales et associatives laissent un peu de temps pour le cinéma, le théâtre et la musique.

**RETRAITÉS**

**Françoise CHARILLON**  
(Orléans-Tours)



Professeur de lettres-anglais, entrée en direction en 1987 comme principale adjointe au collège de Courtenay, Loiret. Huit ans plus tard elle est nommée principale au collège Pablo Picasso de Chalette sur Loing. Syndicaliste depuis toujours, cette ancienne militante du SNI-PEGC rejoint le SNPDES, puis le SNPDEN. Elle est membre du bureau national depuis le congrès de Reims. Heureuse bénéficiaire du CFA depuis 2002 et jusqu'en 2006, elle a choisi de rester auprès de ses collègues actifs pour apporter en tant que de besoin toute contribution qui serait utile. Par ailleurs, conseillère municipale et DDEN ses loisirs se résument aux sorties théâtrales, aux concerts et à la pratique très modeste du piano.

**Pierre RAFFESTIN**  
(Orléans-Tours)



Ancien élève de l'École Normale d'Orléans, PEGC Lettres-Histoire, premières responsabilités de direction en 1968, comme faisant fonction (déjà) ! Une carrière de 30 ans dans 3 collèges du Loiret. Militant du SNI-PEGC, il intègre le SNPDES en 1982, secrétaire départemental du Loiret et secrétaire administratif d'Orléans-Tours de 1983 à 1994, secrétaire académique de 1994 à 1997 et, durant la même période, membre de la CA du SNPDES et du CSN du SNPDEN. Il a participé au groupe mixte SNPDES/SNPDLP qui, en 1991, a établi les statuts du nouveau SNPDEN et a été membre de la première CNC de 1992 à 1994. Intégrant le bureau national au congrès de Nantes en 2002, il a notamment poursuivi l'animation du groupe «Laiçité-Vigilance-Action» et œuvré dans les instances de l'UNSA et de l'UNSA-Education. La laïcité de l'École, de l'État et de la société reste une préoccupation constante et nécessite la réactivation du militantisme laïque.

**Michel ROUGERIE**  
(Lyon)



Instituteur puis professeur d'éducation physique et sportive, principal en 1974 au collège Aragon de Vénissieux, il dirige ensuite un collège à Lyon pendant 10 ans puis le collège Sénard de Caluire (69) jusqu'en 1997, date de la retraite. Tombé très tôt dans la marmite du syndicalisme, Michel a exercé des responsabilités nationales au SNEP, au SNPDES puis au SNPDEN. Secrétaire académique pendant de nombreuses années, il a siégé à la CAPA et à la CAPN des personnels de direction de 1991 à 1995. Intarissable et incollable sur l'histoire du syndicalisme, il participe à la formation des cadres syndicaux, et consacre l'essentiel de son activité à l'avenir des retraités et au devenir des retraités.

équitable. La mobilité obligatoire doit être replacée dans une approche intelligente et humaine.

Nos commissaires paritaires nationaux et académiques sont les meilleurs garants de l'application du statut en matière de promotion et de mutation. Mais, aujourd'hui, le paritarisme est malmené et l'idée même que les personnels de direction puissent avoir une expression syndicale est parfois contestée. C'est pourquoi, avec nos sections académiques, nous serons vigilants sur le caractère pérenne des commissions «Blanchet» et

intraitables sur le respect de notre représentativité.

D'autres mesures restent à réaliser pour répondre aux prescriptions du protocole. Leur mise en œuvre, ainsi que d'autres qui pourraient leur être associées, amélioreront les conditions d'exercice du métier nous permettant de mieux diriger, d'en avoir le temps, d'avoir les moyens techniques, administratifs et humains. C'est un objectif constant du bureau national.

D'autres questions se posent comme celle du logement de fonction qui

doit constituer la claire contrepartie de la mobilité, la formation initiale et continue, la création d'une certification de niveau master, y compris par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), permettant de valoriser les compétences des personnels de direction d'établissement secondaire.

Il faut veiller sans répit à la mise en œuvre loyale du protocole et du statut, parfois détournés par des décideurs qui ne semblent pas croire à un encadrement moderne du système éducatif.

Le soutien des  
« sortants »

Pour des raisons  
diverses, nous ne  
sommes pas  
candidats à l'élection  
du prochain bureau  
national.

A l'expiration de  
notre mandat, nous  
voulons faire  
connaître  
à l'ensemble des  
syndiqués notre  
soutien à la liste  
émanant du bureau  
national sortant et la  
confiance que nous  
accordons à l'équipe  
proposée à vos suf-  
frages par Philippe  
GUITTET.

Jean Michel Bordes  
Michel Gasperment  
Pierre Laporte  
Françoise Ould Sidi Fall  
Annie Prévot  
Albert Puchois  
Antoine Rivelli

## DIRIGER L'EPL ET REPRÉSENTER UN ÉTAT EN ÉVOLUTION

**Aujourd'hui, des hiérarques reviennent à une approche simpliste d'un encadrement soumis aux injonctions, aux antipodes des réformes nécessaires d'un État efficace, en phase avec son temps. S'accroissent les incohérences, la fuite devant les conséquences des décisions politiques, le report sur les responsables directement en contact avec la société du soin de surmonter les contradictions. Le SNPDEN doit donc lutter avec vigueur pour une autre conception du fonctionnement de l'État sans laquelle les conditions d'exercice de notre métier, par nature déjà difficiles, le sont plus encore.**

**Le protocole et le statut de 2001 ont mis en place des outils qui permettent d'aller dans le sens d'un fonctionnement plus équitable, plus efficace et plus rationnel. C'est pourquoi, le SNPDEN sera particulièrement vigilant sur le bon usage des lettres de mission.**

La lettre de mission doit permettre de poursuivre jusqu'à son niveau le plus pertinent, celui de l'établissement, la déconcentration du service public d'éducation dans le cadre d'un décret du 30 août 1985 rénové. Nous ne pouvons

pleinement assurer notre rôle à la charnière de la politique ministérielle et des initiatives des équipes éducatives que si des conseils pédagogiques sont mis en place sous notre présidence. Nous ne pourrions faire vivre l'autonomie de l'établissement qu'en recentrant le conseil d'administration sur la définition de la politique générale, d'élaboration et d'évaluation du projet d'établissement, le vote du budget et le contrôle de son exécution. Cela passe par la création d'un bureau réactif et représentatif. La mise en œuvre de la LOLF peut être une occasion de moderniser l'État et de donner du sens à l'autonomie des établissements.

Une direction efficace est aussi une direction qui a du temps pour diriger, concevoir et prendre du recul. La question des conditions d'exercice concrètes du métier est centrale pour les personnels de direction. Outre la mise en place de l'ARTT, elle passe par la mise en œuvre de conditions qui permettent aux directions d'assurer leurs missions, en particulier par la présence dans les EPLE de personnels administratifs préparés et formés aux tâches complexes qui leur sont aujourd'hui confiées.

L'unicité du corps passe par la claire affirmation de l'adjoint comme personnel

de direction à part entière, à vocation généraliste. Toute délégation doit pouvoir lui être confiée, y compris en tant qu'ordonnateur.

La mise en place d'EPL multsites devra être suivie attentivement et n'est acceptable que si elle est un gain pour la qualité du service rendu aux usagers. A l'inverse, il y a urgence à casser les ghettos en reconstruisant la mixité scolaire dans le cadre d'une politique globale qui ne peut se limiter à la seule école. C'est dans le cadre de cet engagement que le SNPDEN a pris clairement position en faveur d'une lutte décidée contre les dérives communautaires, notamment par une loi contre le port de signes religieux à l'école.



**C'est autour du SNPDEN que s'est construit le métier que nous avons voulu, mais le combat pour qu'il soit la réalité quotidienne de l'ensemble des personnels de direction est loin d'être terminé. Nous le continuerons.**

**Au delà, il nous faut constamment penser l'avenir si nous voulons que les personnels de direction participent activement à la construction de ce qu'ils seront demain.**